



# Encore la gestion du CD1

*C.P. Bourg en Bresse*

Le bureau local [UFAP/Unsa justice](#) fait un triste constat quant à la gestion du bâtiment CD1.

La situation n'a de cesse de surprendre chaque jour un peu plus et malheureusement jamais de façon positive.

Après avoir imposé une gestion particulière des arrivants CD sans concertation, après avoir « géré » certains agents, voilà qu'on met en œuvre une nouvelle méthodologie de gestion de la population pénale certainement considérée comme innovante mais en réalité simplement affligeante

En effet, sur ce bâtiment certains détenus bénéficient d'aménagement surprenants. Le détenu F s'est vu accepté l'entrée de matériel au retour de sa permission de sortie. Ce matériel avait initialement été refusé et placé dans sa fouille à la demande du capitaine INFRA et de madame la DRH et cela en toute logique. Il n'est pas acceptable qu'un détenu revienne de permission avec un plein attirail de scrapbooking comprenant notamment pas moins d'une douzaine de tube de colles.

Mais cela n'a pas semblé convenir à madame la numéro 4 et sa protégée qui sont allés récupérer ce matériel dans les plus brefs délais afin de le faire parvenir au détenu. Fière de son forfait, La responsable du CD1, n'a pas manqué de faire preuve mépris vis-à-vis des agents vestiaires et INFRA présents à ce moment-là, les bravant d'un sourire victorieux digne d'une cour d'école maternelle !!!

Le bureau local [UFAP/Unsa justice](#) s'interroge sur ce que représente un enjeu important aux yeux de personnes qui n'ont visiblement acquis que peu de culture pénitentiaire en lien notamment avec la sécurité. Comment justifieront-elles leurs actes notamment, si leur chouchou se décide à avaler toute la colle qui a été laissée en cellule ?

Le bureau local [UFAP/Unsa justice](#) s'interroge sur la cohérence des membres de direction qui ne semblent pas avoir de ligne de fonctionnement claire. En résumé, c'est un coup OUI un coup NON !

Pour conclure et bien que l'administration soit en manque criant de personnel, nous encourageons ces cadres à postuler auprès d'un centre aéré où il leur sera loisible de distribuer tubes de colles et autres gommettes colorées ! Elles y seront bien plus à leur aise que bloquées derrières des grilles de détentions, cela leur évitera de faire étalage de toute leur méconnaissance du milieu dans lequel elles évoluent aujourd'hui.

Dans l'attente de cette réorientation professionnelle à laquelle le bureau local [UFAP/Unsa justice](#) les invite instamment, il y a matière à ce qu'elles se recentrent d'urgence sur les missions sécuritaires inhérentes à nos métiers.

*Pour l'UFAP UNSa Justice Bourg en Bresse,*

*Jonny De Faria*

*A Bourg en Bresse, le 24 Janvier 2023*